

























COMMUNIQUE DE PRESSE

Brest, le 15 novembre 2012

Marquage de raies en Atlantique et en Manche Pêcheurs et scientifiques unissent leurs efforts

Depuis le printemps 2012, pêcheurs et scientifiques unissent leurs efforts dans le cadre de trois projets visant à améliorer les connaissances sur plusieurs espèces de raies présentent dans les eaux côtières d'Atlantique et de Manche. L'objectif est de pouvoir à terme réfléchir à des mesures de gestion pertinentes pour ces espèces.

Le projet RECOAM

L'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS), entourée de plusieurs partenaires, porte le projet RECOAM (pour Raies Eaux COtières Atlantique Manche) qui vise à apporter de nouvelles données sur la biologie (taille à maturité sexuelle en particulier), les déplacements et la diversité génétique des populations de cinq espèces. Ces informations pourront aider à définir la structure des populations de ces espèces en Atlantique nord-est et à identifier les stocks, élément indispensable à considérer pour l'élaboration de mesures de gestion.

Des pêches scientifiques sont donc réalisées avec des navires de pêche professionnelle volontaires afin de capturer des raies qui sont mesurées, sexées, et marquées. Avant la remise à l'eau, un prélèvement de tissu non létal est également réalisé. Ces opérations sont menées surtout dans deux secteurs : dans le Golfe normand-breton en Manche ouest (de la pointe de la Hague aux côtes du Goëlo dans les Côtes d'Armor) et dans une zone s'étendant de l'entrée nord des Pertuis Charentais à l'estuaire de la Gironde en Atlantique. Des marquages complémentaires sont réalisés en Aquitaine et dans les Pays de Loire.

Des raies ont d'ores et déjà été marquées et relâchées et les marquages vont se poursuivre jusqu'au printemps 2014. A terme, 5000 raies devraient être marquées. Les marques externes utilisées, des disques de Petersen, sont de couleur rose et portent un numéro comportant la lettre F suivie de 4 chiffres. Les marques sont insérées au niveau d'une des nageoires pectorales.



Disque de Petersen utilisé pour le marquage des raies (Photo : E. Stephan / APECS)



Une campagne d'affichage ciblée vient d'être réalisée sur les façades Manche et Atlantique afin d'inviter pêcheurs professionnels et plaisanciers à contribuer à la réussite de ce projet en signalant toute capture d'une raie portant une marque.

Le bon réflexe à avoir en cas de capture d'une raie marquée

- noter le lieu de capture (coordonnées GPS), la date, le numéro de la marque et si possible la longueur totale du poisson (du bout du nez au bout de la queue) et/ou sa largeur.
- 2) remettre le poisson à l'eau délicatement et aussi vite que possible, <u>en laissant la</u> <u>marque en place</u>
- 3) informer l'APECS qui centralise les données. Il suffit d'appeler le 06 77 59 69 83, d'envoyer un mail à <u>asso@asso-apecs.org</u> ou de compléter directement un formulaire en ligne en se connectant sur <u>www.asso-apecs.org</u>

Quelles espèces sont concernées ?

Ces opérations de marquage concernent cinq espèces de raies qui fréquentent les eaux côtières : la raie brunette (*Raja undulata*), la raie lisse (*Raja brachyura*), la raie mêlée (*Raja microocellata*), la raie bouclée (*Raja clavata*) et la raie douce (*Raja montagui*).

Parmi ces cinq espèces, la raie brunette fait l'objet d'une interdiction de pêche depuis 2009 dans le cadre de la politique commune des pêches de l'Union Européenne.



La raie brunette est facilement reconnaissable avec ses lignes noires sinueuses bordées de points blancs (Photo : P-Y Lebon / AGLIA)

Les partenaires du projet

Ce projet est porté par l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS), structure basée à Brest qui contribue depuis 1997 au développement des connaissances sur les requins et les raies en mettant en œuvre des programmes de recherche mais aussi des programmes de sciences participatives (www.asso-apecs.org)

Il est mené en partenariat avec les Comités Régionaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Basse Normandie et de Poitou Charentes, le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes-d'Armor, Sébastien GAS moniteur Fédéral de Pêche en mer en Charente Maritime, le Syndicat Mixte pour l'Equipement du Littoral, l'Association du Grand Littoral Atlantique, le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole, l'Agence des Aires Marines Protégées, le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, France Filière Pêche, le Ministère de l'écologie, les Conseil Régionaux de Basse Normandie et de Bretagne et la Fondation Nature et Découvertes.

Un comité scientifique composé de représentants d'IFREMER, du Muséum National d'Histoires Naturelles et de l'APECS encadre le projet.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire :

Eric STEPHAN - APECS / 06 77 59 69 83 / eric.stephan@asso-apecs.org

Photos disponibles sur demande